

TELEGRAMME

VOTATION CANTONALE DU 4 MARS 2018

à utiliser en cas d'impossibilité de transmettre les résultats via internet



--	--	--

No de commune

RESULTATS

COMMUNE : Anniviers...

Citoyens habiles à voter en matière cantonale

1815

Manière de voter :

- a. votes par correspondance (voie postale) : 895
- b. votes par dépôt à la commune : 201
- c. votes à l'urne : 53

**1. Initiative populaire "Pour une révision totale de la Constitution du canton du Valais du 8 mars 1907"**

bulletins entrés : 1149      blancs : 34      nuls : 1

bulletins valables : 1114

**a) Initiative populaire**

Oui : 784  
Non : 329  
Sans réponse : 1  
Total : 1114

**b) Question subsidiaire**

Grand Conseil : 379  
Constituante : 670  
Sans réponse : 65  
Total : 1114

**RESULTATS A COMMUNIQUER IMMEDIATEMENT APRES LE DEPOUILLEMENT AU No 027/606.23.30, SI LA TRANSMISSION NE PEUT ÊTRE EFFECTUEE VIA INTERNET.**

Ce télégramme ne remplace pas les procès-verbaux signés de la votation. Les procès-verbaux doivent nous être transmis immédiatement après le dépouillement, par courriel ([votations-abstimmungen@admin.vs.ch](mailto:votations-abstimmungen@admin.vs.ch)). Les procès-verbaux doivent ensuite être adressés, par voie postale (courrier A), le lundi 5 mars 2018 au plus tard, au Service des affaires intérieures et communales, avenue de la Gare 39, 1950 Sion.

No de téléphone d'un responsable communal  
atteignable le dimanche 4 mars 2018 :

.....